

## **Du passage du chemin de fer. texte anonyme d'un habitant du canton de Gournay**

Depuis des dizaines d'années on parle du contournement Est de Rouen, mais si on se plonge dans le passé, une liaison ferroviaire desservant le plateau est et la vallée de l'Andelle a entraîné près de soixante années de discussions et d'études.

En 1845 on se préoccupait d'une ligne de chemin de fer faisant suite à celle de Reims, Soissons, Compiègne et Beauvais par Gournay en Bray et la vallée de l'Andelle et Rouen. En 1853 on étudia notamment un tronçon de Gournay à Rouen par Morues Elbeuf, Hodenger, le Fayel de la Ferte, le Pont aux Moines, Rouvray, Sigy, Nollevall, Vascoeuil, Perriers, Charleval, Romilly et Pont de l'Arche soit un parcours de 47 km.

En 1864, le projet d'une ligne ferrée de Gournay à Rouen pris plus de consistance. On mit à l'étude une voie partant de Gournay Ferrières passant par Brémontier Merval, Fry, Nollevall, Vascoeuil, Ry, Blainville-Crevon et allant rejoindre à Morgny la Pommeraie la ligne du nord en construction, soit un parcours de 36 km. Un embranchement était prévu à Vascoeuil vers Pont de l'Arche en suivant la vallée de l'Andelle (22 km). Ce nouveau projet qui continuait la ligne stratégique de Reims à Rouen fut bien près



d'aboutir, une commission fut chargée d'étudier la question et dans sa séance du 23 avril 1864, le Conseil Général de la Seine Inférieure donna un avis favorable à la construction de cette ligne. Le plus ardent défenseur de ce projet était l'honorable M. E Guesdon du Lesmont, propriétaire au Boulay de Nollevall, lequel avait manifesté des opinions politiques qui étaient loin de lui valoir la sympathie du gouvernement impérial. En 1852, notamment, il avait donné sa démission de membre du Conseil Général, ne voulant pas prêter serment de fidélité à l'Empereur. D'autre part le chemin de fer projeté devait traverser les propriétés de certains personnages ayant d'influents relations à la cour de Napoléon III, on essaya d'abord de faire changer le tracé primitif, puis finalement, on manœuvra de façon à faire échouer le projet de chemin de fer soutenu avec tant d'ardeur par M. E Guesdon du Lesmont et on y réussit.

Plus tard en 1867, à la demande de la chambre de commerce de Rouen, la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest fit dresser un avant projet de construction d'une ligne de chemin de fer de Gournay à Rouen avec raccordement à Darnétal, mais ce ne fut qu'une ébauche sur le papier qui ne tarda pas à être complètement abandonnée.

Après la guerre de 1870, M. E Guesdon du Lesmont, rentré au sein du conseil Général, reprit avec activité la question du chemin de fer et sur ses vives insistances, l'assemblée départementale, dans sa séance du 16 novembre 1871, s'occupait d'un réseau de chemin de fer devant desservir toute notre région et comprenait :

- 1-une ligne de Vascoeuil à Morgny la Pommeraie (11 km)
- 2-une ligne de Vascoeuil à Gournay par Nollevall, Fry, Argueil et Brémontier Merval (28 km)
- 3-une ligne de Fry, Argueil à Montérolier Buchy (15 km)



Avant la ligne de Vascoeuil à Charleval, elle était déjà concédée par le département de l'Eure à la compagnie Villermont. Le 22 décembre 1875, la mort, cette faucheuse implacable, enleva prématurément au pays le dévoué M. E Guesdon du Lesmont, dont les importants travaux eussent été si profitable à notre contrée. Son successeur au Conseil Général, M. E Manchon, avocat à la Feuillie, ne fit rien pour la question du chemin de fer.

Toute sa tactique consistait à arriver au conseil deux jours après l'ouverture de la session en accusant de son retard le défaut de ligne ferrée dans la vallée de l'Andelle, ce qui ne manquait jamais de provoquer l'hilarité de ses collègues.

En 1879, il fut un instant question de l'établissement d'un réseau de chemin de fer sur les routes de Rouen à Vascoeuil et à Morgny avec un embranchement sur Serqueux, par Nollevall, Argueil et Forges.

En 1880, nos assemblées municipales furent appelées à donner leur avis sur la création d'un réseau de tramways sur routes ayant Vascoeuil comme point de concentration et comprenant quatre lignes : la première se dirigeant vers Serqueux, par Nollevall, Argueil et Forges les Eaux., la seconde sur Rouen, la troisième sur Charleval et la quatrième sur Gisors par Lyons la Forêt et Bézu. Aucun de ces projets n'aboutit.



Vers 1885, il fut encore une fois question de l'établissement de chemin de fer dans notre vallée et l'avocat Manchon put croire un instant qu'il allait triompher sans péril et sans gloire. La Compagnie des Chemins de Fer Économiques se livra à l'étude de tout un nouveau réseau dit de l'Andelle, dont l'avant projet comportait :

- 1-une ligne de Forges à Vascoeuil par Saint Samson-la-Ferté, Bréoles, Argueil, Fry, Normanville, Montagny, Nollevall, le Boulay et Croisy en suivant la base de la rive gauche de l'Andelle.
- 2-une deuxième ligne de Vascoeuil à Rouen par Auzouville sur Ry
- 3-une troisième de Vascoeuil à Charleval
- 4-une quatrième de Vascoeuil à Gisors par Lyons et Mainneville.

Mais toutes ces combinaisons ne tardèrent pas à être abandonnées.

En 1896, un sieur Barraud, ingénieur civil à Paris, sollicite l'autorisation d'étudier un autre réseau de l'Andelle comprenant une ligne principale de Forges à Charleval et deux embranchements, l'un de Nollevall à Gournay et l'autre de Vascoeuil à Morgny, mais sa demande n'est pas prise en considération par l'autorité administrative. La même année, la compagnie de l'ouest commence les études d'une ligne unique de Charleval à Serqueux, dont les travaux de construction sont en cours d'achèvement à l'heure où nous écrivons ces lignes.



L'exécution de la ligne de Charleval à Serqueux, reconnue d'utilité publique et d'intérêt général, a été autorisée par une loi du 16 juillet 1900, aux termes de laquelle le département de la Seine Inférieure a été subrogée dans les droits de l'État. Un arrêté du 15 octobre 1903 a désigné les territoires sur lesquels devaient avoir lieu les travaux pour l'exécution dudit chemin de fer. Le tracé définitif a été soumis aux enquêtes conformément à la loi du 3 mai 1841. Un arrêté préfectoral du 30 mai 1905 a déterminé les propriétés nécessaires à

l'établissement de la voie dans les communes de Croisy sur Andelle, Morville, Nollevall, Mesnil Lieubray, la Hallotière, Sigy, Rouvray, la Ferté, Forges et Serqueux et a déclaré qu'elles devaient être cédées immédiatement pour cause d'utilité publique. Par la suite un jugement du tribunal civil de Neuchâtel du 29 juin 1905 a prononcé l'expropriation des dites propriétés au profit du département de la Seine Inférieure. Ce jugement a été notifié, inséré, publié et affiché conformément à la loi et transcrit le 19 septembre 1905 au bureau des hypothèques de Neufchâtel en Bray. Les offres d'indemnités faites à l'amiable par le département n'ayant pas été acceptées par tous les



intéressés, la cour d'appel de Rouen a procédé à la formation des jurys prévus par la loi (arrêts de la cour des 13 novembre et 26 décembre 1905). les deux premiers jurys ont opéré les 4 décembre 1905 et 16 janvier 1906. Enfin un troisième et dernier jury s'est réuni le 15 mars 1906, puis la parole fut donnée ...à la pioche du chemineau....

La ligne de Charleval à Serqueux pénètre dans notre canton à la limite de Vascoeuil avec Croisy, traverse la partie basse de ce dernier village qui possède une station au lieu dit « le Pont d'Elbeuf », puis elle suit la rive gauche de l'Andelle au dessus de l'antique Manoir de Malvoisine et longe presque la forêt de Lyons , vis à vis des villages de Morville et du Boulay. La voie ferrée traverse, au lieu dit « l'Ermitage », la rivière Andelle, dont elle suit maintenant la rive droite pour arriver à la station de Nollevall puis aux villages de Montagny et Normanville où la rivière est franchie deux fois, de sorte que la ligne de chemin de fer se retrouve à nouveau sur la rive droite à Launay et jusqu'auprès de Sigy où elle reprend la rive gauche avant son entrée dans la station de Sigy-Argueil. De la la voie ferrée se dirige vers le canton de Forges, en passant par les hameaux de Béthencourt et de Guilmesnil. La construction de cette ligne a nécessité une emprise de 33 hectares, 90 ares et 18 centiares.

Que fera la nouvelle ligne de chemin de fer ? Son trafic sera-t'il important ? l'avenir seul nous l'apprendra. Sans vouloir nous arrêter aux illusion de certaines personnes qui se figurant qu'une ligne ferrée fait le bonheur de tout le monde, nous croyons cependant qu'elle rendra d'importants services. Mais nous pensons aussi qu'il sera toujours regrettable que le projet de Gournay à Rouen par la vallée de l'Andelle, soutenu avec tant d'ardeur, il y a 40 ans par l'intelligent M. E Guesdon du Lesmont, n'ait pas été suivi d'exécution préférablement à tout autre. Devant un fait acquis inclinons nous et n'en parlons plus.

D'après un texte anonyme d'un habitant du canton de Gournay datant de 1909 rédigé à partir des archives de la mairie de Gournay en Bray